



Fontaines-sur-Grandson, le 18 mars 2022

Parc éolien de la Grandsonnaz : les séances de conciliations ont eu lieu

Des séances de conciliations ont donné l'occasion aux opposants du parc éolien de la Grandsonnaz de s'exprimer devant les représentants des municipalités concernées (Bullet, Fiez, Fontaines-sur-Grandson et Mauborget). Ces séances ont eu lieu au début du mois de mars à Bullet. Cette phase de la procédure fait suite à la mise à l'enquête publique du projet et précède le vote des communes.

Lancée en novembre 2021, la mise à l'enquête publique du projet éolien de la Grandsonnaz a suscité 698 oppositions. Ces dernières proviennent de trois ONG, de six associations, et 689 oppositions sont issues de particuliers, dont 55 habitent l'une des quatre communes concernées.

Comme le veut la procédure, les communes ont invité l'ensemble des opposants lors de quatre séances de conciliations qui se sont tenues à Bullet du 8 au 10 mars. Des représentants des associations ainsi que 120 personnes sur les 698 convoquées ont répondu présent à ces séances et se sont exprimées devant les autorités communales et les porteurs du projet.

Les séances de conciliations font partie du processus normal de développement de tout projet. La décision finale sur le changement d'affectation aura lieu dans les conseils communaux ou généraux des quatre communes concernées.

Contact :

Pour les communes concernées, Xavier Boesiger, syndic de Fontaines-sur-Grandson,
xavier.boesiger@fontaines-sur-grandson.ch